

Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N° 3 - Novembre 2015

**RESTAURATION SCOLAIRE,
FINANCES, AD'AP,
COMÉDIE MUSICALE, VIE D'AUTREFOIS...**



www.cuges-les-pins.fr



Le mois d'octobre a eu son lot d'évènements importants pour la commune mais il est vrai que lorsque l'on s'attelle à vouloir bouger les choses, le calendrier ne nous laisse pas trop de répit...



Au chapitre des choses qui avancent dans le bon sens, il faut noter la désignation du prestataire à qui sera confié notre marché de la restauration collective dès le mois de janvier 2016. Nous nous félicitons du choix de la société Garig, PME locale qui saura, j'en suis certain, privilégier la qualité à laquelle nous sommes tous attachés.

Autre bonne nouvelle et, non des moindres, la notification de l'aide allouée par le Conseil départemental et la notification exceptionnelle de 5 626 000 € de subventions accordées à notre commune dans le cadre du contrat départemental 2015-2020. Il s'agit d'une aide sans précédent pour Cuges, qui nous permettra donc de réaliser notre programme dans les meilleurs délais et conditions financières.

S'il est un sujet dont il faut admettre qu'il soit venu bouleverser ce mois d'automne, c'est l'annulation pure et simple de notre PLU par décision de justice du 17 septembre dernier. Bien sûr, notre équipe s'attelle aujourd'hui à prendre les décisions qui permettront de défendre au mieux les intérêts de la commune. Au-delà de cela, une chose est certaine, nous subissons une fois de plus les conséquences d'une politique passée qui préférerait privilégier un petit nombre au détriment de l'intérêt général, c'est sans doute cela que le juge aura voulu sanctionner et aujourd'hui, nous en payons le prix...

Le Maire


Bernard Destrost

Sommaire

3

Agenda

4/5

Vie municipale
Finances

6/7

Vie du village
Petits bonheurs

8

Dossier :
Restauration scolaire

9

Dossier
Accessibilité : Ad'Ap

10/11

Associations

12/13

Retour en images

14

Tribune libre
Petits bonheurs

On nous prie de
communiquer

15

Vie d'autrefois

Magazine de la commune de
Cuges-les-Pins édité par la
municipalité
Hôtel de Ville - Place Stanislas Fabre
13780 Cuges-les-Pins. 04 42 73 80 11
Périodicité : 12 numéros par an.
Directeur de la publication :
Bernard Destrost, maire
Impression : CCEE
Maquette : Service communication
de la mairie
Administration : Comité consultatif de
la communication composé d'élus :
Frédéric Adragna (3^e adjoint
délégué à la communication),
Aurélië Cirin (conseillère municipale)
Photos : service com et Corinne Jayne
Tirage : 2 500 exemplaires
Novembre 2015 n° 3
Couverture : Semaine du goût à la
crèche

AGENDA

Mercredi 4 novembre - 15h30 : Contes avec Two Contes Fées
Médiathèque (cf page 4)

Vendredi 6 novembre - 18h30 : Conférence sur le cancer du sein, sa prévention et ses soins par l'assistante de Mme Cohen, chirurgienne obstétricienne à l'IPC - vidéos, danses, chants...
Salle des Arcades (cf page 5)

Vendredi 6 novembre - 20h30 : Atelier dialogue et bruitage, à partir de 15 ans
Médiathèque (cf page 4)

Du 2 au 7 novembre : Exposition de bustes pour Octobre Rose
Salle des Arcades (cf page 5)

Samedi 7 novembre - 10h : Assemblée générale de l'UNC
Salle de l'entraide (cf page 11)

Samedi 7 novembre - 11h : Samedi des bébés, raconte-tapis «les bons amis»
Médiathèque (cf page 4)

Mardi 10 novembre - 18h : Conférence sur la forêt méditerranéenne, sa conservation et sa valorisation par Jean Bonnier, président d'honneur de l'association Forêt Méditerranéenne
Salle des mariages (cf page 4)

Mercredi 11 novembre - 11h : Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918
Départ devant la mairie (cf page 5)

Vendredi 13 novembre - 20h30 : Projection de 6 courts métrages enfants suivie d'une discussion avec un spécialiste du cinéma d'animation.
Médiathèque (cf page 4)

Dimanche 15 novembre - à partir de 8h : Vide-grenier organisé par le Club de l'âge d'or
Salle des Arcades (cf page 10)

Vendredi 20 novembre - 14h30 : Après-midi chataignes organisé par le Club de l'âge d'or (sur inscription)
Salle des Arcades (cf page 10)

Samedi 21 novembre - 8h-17h : Première foire artisanale organisée par l'amicale des mulets de Cuges et fête du beaujolais nouveau avec les commerçants du marché
Place Stanislas Fabre et Léonard Blanc (cf page 6)

Dimanche 22 novembre - 12h : Fête du beaujolais nouveau organisée par le Foyer rural (sur inscription)
Salle des Arcades (cf page 10)

Vendredi 27 novembre - 18h30 : Conférence de M. Georges Mérentier sur la vie de Pagnol, précédée des lectures mises en scène par les bibliothécaires de l'Agglo.
Médiathèque (cf page 4)

Samedi 28 et dimanche 29 novembre : Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes
Salle des Arcades (cf page 7)

Mercredi 2 décembre - 15h30 : L'heure du conte « Au bout du conte » à partir de 6 ans
Médiathèque (cf page 4)

Vendredi 4 et samedi 5 décembre : Téléthon organisé par le Comité des fêtes avec l'association de Marche nordique
Salle des Arcades (cf page 11)

Mercredi 9 décembre - 12h : Repas annuel des anciens organisé par la mairie (sur inscription)
Salle des Arcades (cf page 4)

Vendredi 11 décembre - 20h30 : Comédie musicale proposée par la Commission Culture de la mairie
Salle des Arcades (cf page 4)

Retrouvez toutes les infos sur le site de la commune www.cuges-les-pins.fr
ou sur facebook : Mairie de Cuges ou sur Twitter : Mairie Cuges

Vous voulez donner une info ? Une date ? N'hésitez pas à contacter le service communication à relations.publiques@cuges-les-pins.fr ou au 04 42 01 38 00.
Envoyez vos articles avant le 19 novembre pour le mag de décembre.

VIE MUNICIPALE



Repas des anciens

La mairie organise le repas annuel des anciens le mercredi 9 décembre à 12h.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie (04 42 73 80 11).

Nous vous espérons très nombreux.



Médiathèque

EN NOVEMBRE : « PLEIN ÉCRAN » ET « PAGNOL »

- Mercredi 4 novembre à 15h30 à la médiathèque c'est l'heure du conte « Two contes fées »
- Samedi 7 novembre à 11h c'est le samedi des bébés, raconte tapis « Les bons amis »

« Plein écran » dispositif financé par la BDP.



Venez découvrir la richesse et la diversité de la création cinématographique dans des domaines aussi variés que le court métrage, le film documentaire et le cinéma d'animation. Des films sélectionnés dans les plus importants festivals du

genre et des ateliers sont programmés dans 13 bibliothèques du département.

-Vendredi 6 novembre 20h30, atelier dialogue et bruitage, à partir de 15 ans « A partir d'un court-métrage burlesque du cinéma muet, les participants inventent les dialogues et les bruitages puis les enregistrent en live. »

-Vendredi 13 novembre 20h30, projection de 6 courts métrages enfants récents sélectionnés parmi les films primés ou en compétition dans les plus grands festivals du genre ; suivie d'une discussion avec un spécialiste du cinéma d'animation.

• L'année 2015 est l'année Pagnol, les médiathèques de l'Agglo ont mené un projet commun basé sur des lectures de textes de Pagnol mais pas que...des souvenirs d'enfance d'autres auteurs, des extraits d'œuvres qui ont inspiré Pagnol.

-Vendredi 27 novembre 18h30 Conférence de M. Georges Mérentier sur la vie de Pagnol, précédée des lectures mises en scène par les bibliothécaires de l'agglo.

EN DÉCEMBRE : « LA PHOTOGRAPHIE »

• Mercredi 2 décembre à 15h30 c'est l'heure du conte « Au bout du conte » à partir de 6 ans



• Commémoration des 250 ans de la naissance de Niepce, inventeur de la photographie.

- Exposition photos de deux Cugeoises : Corinne Chabaud et Christelle David.

Conférence Forêt

MARDI 10 NOVEMBRE À 18H, SALLE DES MARIAGES.

Jean Bonnier, président d'honneur de l'association Forêt Méditerranéenne fera une conférence sur la forêt méditerranéenne, sa conservation et sa valorisation.

Comédie musicale

L'action culturelle de la mairie vous propose une comédie musicale réalisée par Marion D'Orso :

« LES ANGES SONT DE RETOUR SOYEZ AU RENDEZ-VOUS »



Du Roi Lion à la Reine des neiges et de Pocahontas aux danseuses de cabaret, cette comédie vous fera briller les yeux, plus de 70 costumes, 20 artistes amateurs, de plumes, de strass, de paillettes, de l'émotion, de l'humour, venez passer une soirée en famille.

Vous ne repartirez pas indifférents, les anges ont un beau message à vous transmettre. Ils sont omniprésents dans nos vies. Il faut juste savoir regarder et être attentif.

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2015 À 20H30, SALLE DES ARCADES.

Tarifs : Tout Public : 10€ ; enfants de moins de 12 ans : 5€ ; Jeunes de 12 à 18 ans : 8€

Réservations du 25 novembre au 11 décembre 2015

Renseignements : 04.42.73.38.70

Fête du PNR



Le dimanche 4 octobre a eu lieu le 10^e anniversaire de la fête des Parcs Naturels Régionaux sur la commune de la Celle (83) et une nouvelle occasion de fêter le projet de futur Parc Naturel Régional de la Sainte Baume.

Cuges-les-pins y était représenté sur un stand dédié au point Tourisme I mobile et au projet de Zone Agricole Protégée.

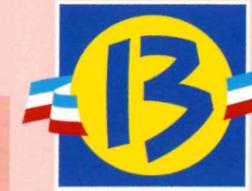
En effet notre municipalité étant précurseur de la mise en place du point I mobile au sein du parc, et également la seule commune actuellement à avoir mis en route un projet de ZAP, cela était l'occasion d'expliquer comment mettre en place ces dispositifs. Très belle journée d'échanges sur des thèmes très différents avec des stands à destination notamment du jeune public, avec un but commun : la protection et la mise en valeur de notre culture et de notre patrimoine naturel.

Des sujets au goût du jour, avec de nouvelles idées à développer pour notre village, notamment à destination de l'agritourisme et de l'éducation à l'environnement.

À suivre...

FINANCES

Contrat départemental



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU-RHÔNE**

UNE ENVELOPPE EXCEPTIONNELLE DE 5 626 000€ POUR CUGES !

Martine VASSAL, Présidente du Conseil départemental, s'était engagée pendant sa campagne, à aider au mieux les communes les plus défavorisées et promesse a été tenue...

La commission permanente du Conseil départemental qui s'est réunie le 2 octobre dernier a accordé à notre commune **une enveloppe exceptionnelle de 5 626 000 € dans le cadre du contrat départemental 2015-2020.**

Cette enveloppe financière permettra de créer le pôle scolaire sur le site Molina et d'engager un vaste programme de réfection de la voirie, de remise en état des réseaux, des équipements publics. Comme nous nous y étions engagés, ce programme s'échelonnait sur 6 ans.

En plus du contrat départemental, le Conseil départemental accorde à la commune des subventions destinées à financer des travaux de proximité... 4 dossiers de demandes de subventions ont été accordés à la commune dans le cadre des travaux de proximité soit une aide globale de 144 086 €. Les travaux de proximité permettent de financer des projets de travaux à hauteur de 80% selon un plafond de 75 000 € HT par projet.

Dossiers de travaux de proximité acceptés en 2015 :	Subventions
Vestiaires du tennis :	9734 €
Aménagement d'une cuisine satellite à la crèche	35 118 €
Réfection du Hangar des services techniques	60000 €
Rénovation de la salle des Arcades	39 234 €
	144 086 €

UNE AIDE SANS PRÉCÉDENT POUR CUGES...

Semaine du goût

La semaine du goût a eu lieu du 12 au 16 octobre et pour l'occasion, la maison des bébés a fait découvrir fruits et légumes aux petits bouts de chous très intéressés...

Un grand panier de fruits et légumes a été offert par La Récolte du Paysan, agriculteurs à Gémenos depuis 4 générations (www.larecoltedupaysan.fr). Un grand merci à eux !

Les enfants ont pu, après des chansons, des danses et quelques petites explications, déguster fruits et légumes et s'en mettre «plein la bouche» pour leur plus grand plaisir !



Octobre Rose

Nous vous rappelons qu'à l'occasion d'Octobre rose, lutte contre le cancer, une conférence sur le cancer du sein, sa prévention et ses soins sera faite le vendredi 6 novembre à 18h30, salle des Arcades, par l'assistante de Mme Cohen, chirurgienne obstétricienne à l'IPC.

Dans la même soirée, vous pourrez voir des vidéos sur la préparation de l'exposition IPC, le cancer du sein mais aussi assister à des chants par le groupe *La Vie en Rose* et des danses par l'école de danse *Barbieri*.

Et n'oubliez pas l'exposition de bustes du 2 au 7 novembre à la salle des Arcades.

Cérémonie du 11 novembre

Bernard Destrost, maire, et son Conseil municipal vous invitent à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 qui se déroulera le mercredi 11 novembre 2015.

Le cortège se formera à 11 heures devant l'Hôtel de Ville pour se rendre aux monuments aux morts, boulevard Gambetta et au cimetière où des gerbes seront déposées.

VIE DU VILLAGE

Pyramide de chaussures



Le 25 septembre à Cuges a eu lieu la célèbre collecte pour la pyramide de chaussures afin d'aider Handicap International à lutter contre les mines et les bombes à sous-munitions, et contre l'utilisation des armes explosives en zones peuplées. 754 paires de chaussures ont été collectées à Cuges et apportées à La Bouilladisse, commune officielle de réception de l'évènement. L'an prochain, Cuges espère faire partie également des communes dites « officielles » pour recueillir la collecte. Un grand merci au CCFF et surtout à Tony, Michel et François, ainsi que Jacqueline et Marie-Claude du Secours populaire.

Le 21 novembre, Foire artisanale et Beaujolais nouveau !!!



LE BEAUJOLAIS NOUVEAU ARRIVE !!!



Pour l'occasion, les commerçants du marché fêtent son arrivée le samedi 21 novembre sur le marché avec des animations musicales et bien sûr dégustation de vin !

TCHIN ! TCHIN !

À noter que ce jour-là le marché sera déplacé exceptionnellement sur la place Léonard Blanc et vous pourrez profiter également de la foire artisanale organisée par l'amicale des mulets de Cuges (affiche ci-contre).

4G et TNT

La 4G se déploie dans notre village, elle peut ponctuellement perturber la TNT dans votre quartier. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, appelez le 0 970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local.) Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler. Numéro valable uniquement pour les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau. En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique, contactez directement votre opérateur. Plus d'infos sur : www.recevoirlatnt.fr

Taille des arbres et haies

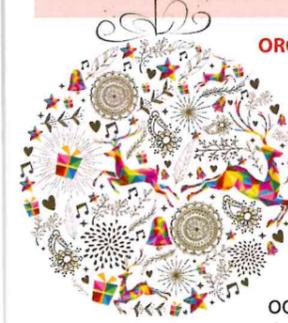
C'est le temps de la taille des arbres et haies, alors pour l'occasion nous vous rappelons quelques petites règles :

- Les plantes étant placées à 50 centimètres de la propriété du voisin ne doivent pas dépasser les 2 mètres de hauteur.
- Les plantes dont la hauteur est supérieure à 2 mètres à l'âge adulte doivent être placées à une distance minimale de 2 mètres de la clôture (limite de propriété).

Faites également attention à ce que ces végétaux ne dépassent pas sur la voie publique ou sur les propriétés voisines afin de faciliter la circulation et le bon voisinage !



Marché de Noël



ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Enfin ! Voilà que l'hiver s'installe et que se préparent les festivités qui redonnent à tous une âme d'enfant. Le village s'orne de décorations scintillantes, les sapins se dressent, fiers de leurs plus beaux atours.

Les illuminations féériques et odeurs épicées appellent chacun à entrer dans la fête.

Le Comité des Fêtes de Cuges les Pins organise son marché de Noël les

Samedi 28 et dimanche 29 novembre

à la salle des Arcades ainsi qu'une exposition de crèches primées par le public.

Si vous désirez exposer, il reste quelques places disponibles (priorité aux exposants des années précédentes).

Pour nous contacter 06 64 54 27 37.

Auto-école CPN Conduite



Comme vous l'avez certainement vu, une auto-école a ouvert ses portes le 5 septembre dernier «CPN Conduite». Aux commandes, on retrouve Patrick et Nathalie Clauzier qui ont décidé de se lancer dans cette aventure.

Du côté de la conduite, on retrouve la très sympathique Cécile, monitrice auto-école qui dispensera aussi des cours de code et des vrais ! «Pas seulement des tests pour savoir combien vous faites d'erreur, mais des cours pour réellement comprendre vos erreurs et bien sûr ne plus les faire !» nous explique Nathalie.

L'auto-école est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h mais si vous n'y trouvez personne c'est qu'ils sont en conduite ! C'est que l'activité a bien démarré du coup il faut être partout à la fois !

Pour être sûr de trouver quelqu'un rendez-vous du mardi au vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h où les cours de code sont assurés ainsi qu'une permanence au bureau !

Les horaires s'adaptent à vous et c'est déjà l'occasion pour de nombreuses personnes dont le problème était de devoir descendre à Aubagne, de commencer le code et de passer son permis ! Et pour ça il n'y a pas d'âge !

Les locaux sont métamorphosés sur la petite place de la Fontaine moussue, à deux pas de l'arrêt de bus, rien de plus pratique et l'accueil y est au top !

Nous n'avons plus qu'à vous dire bonne chance !

Alice

AGIR POUR L'EMPLOI DES JEUNES ! UNE NOUVELLE INITIATIVE À CUGES



Face aux difficultés des jeunes Cugeois (375 demandeurs d'emploi inscrits à ce jour), la Municipalité, la Mission locale d'Aubagne, et l'Association A.L.I.C.E ont décidé d'unir leurs efforts, pour accompagner les jeunes dans leurs recherches. Le 21 septembre 2015 deux chartes de Partenariat ont été signées en Mairie à cette fin.

L'Association A.L.I.C.E mettra ses compétences à disposition de la Mission locale d'Aubagne, qui lui confie les jeunes, principalement de Cuges, mais aussi de l'ensemble de la Communauté d'Agglomération, en s'engageant dans ce domaine.

L'accompagnement des jeunes au sein de l'association s'appuie sur une trentaine de parrains, parmi lesquels se trouvent des responsables d'entreprises, des actifs salariés, des retraités, tous bénévoles. Leur rôle est de faire bénéficier ces jeunes, envoyés exclusivement par la Mission locale d'Aubagne, de leur expérience professionnelle.

Cette initiative, qui met en évidence la nécessaire solidarité intergénérationnelle, a été encouragée par la Présidente de la Communauté d'Agglomération, par la Présidente de la Mission locale d'Aubagne, par le Maire de Cuges les Pins, et l'ensemble des acteurs présents lors de cette signature.

L'Association A.L.I.C.E fait appel à tous ceux qui se reconnaîtraient dans ces valeurs de solidarité et qui souhaiteraient s'engager au sein de celle-ci.

Association A.L.I.C.E 42, chemin du Puits Saint Marc 13780 Cuges les Pins (entraidealice13780@gmail.com)

PETITS BONHEURS



NAISSANCES
NAISSANCES

Owen SHARP
8 octobre 2015

Charlotte CARABIN
8 octobre 2015
Yassine FAZAI
12 octobre 2015



MARIAGES

Philippe-Éric ALBERTINI
et Anne-Marie FRENZLIAN
17 octobre 2015



Garig

Cuisine de Chef, Fraîche & Maison
avec de très bons ingrédients dedans !

LA SOCIÉTÉ GARIG REMPORTE LE MARCHÉ DE NOTRE RESTAURATION COLLECTIVE...

Nous avons lancé il y a quelques mois, un appel d'offres afin de modifier le mode de gestion de la restauration scolaire, des portages des repas à domicile et mettre en place les repas à la crèche le midi.

Cette décision répondait à trois objectifs principaux :

- PERMETTRE UNE MEILLEURE ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX
- ALLÉGER LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT LIÉES À CE SERVICE
- GARANTIR LA COMMUNE DE TOUS RISQUES SANITAIRES.

Beaucoup de communes font actuellement le choix de l'externalisation de leur restauration collective pour pallier aux difficultés liées à ce service collectif ou tout simplement diminuer leurs coûts de fonctionnement.

Aujourd'hui, l'entreprise Garig a été désignée à l'unanimité des membres constituant la commission d'appel d'offres ; Cette PME aixoise de type familial a su convaincre les membres de la commission en apportant les meilleurs critères qualitatifs et financiers. Cette PME qui dispose de vraies références sur le marché de la restauration collective fonctionne autour d'objectifs principaux :

FAVORISER LA QUALITÉ DES PRODUITS ET LA CUISINE "FAITE MAISON", TRAVAILLER AVEC LES FOURNISSEURS LOCAUX.

Nous nous félicitons donc de ce choix qui permettra à la municipalité d'optimiser le mode de fonctionnement du service de restauration et d'en garantir la qualité.

MISE EN PLACE D'UN «CHEF GÉRANT» PAR LA SOCIÉTÉ GARIG

La désignation de l'entreprise Garig arrive à point nommé si l'on considère les problèmes récurrents liés au fonctionnement de la cantine scolaire, problèmes essentiellement liés au mode de fabrication des repas en liaison chaude et à la difficulté de maintenir les plats à température sur les différents satellites.

C'est pour ces raisons, qu'il a été demandé à la société Garig d'intervenir rapidement au sein de la cuisine centrale afin de garantir le processus de fabrication et de distribution des repas, la qualité du service, mais aussi de faciliter la mise en place de la nouvelle organisation qui interviendra au mois de janvier prochain.



L'AD'AP : AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE... DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'Ad'Ap est un calendrier de travaux établi sur six ans à Cuges, visant à mettre aux normes tous les bâtiments communaux qui ne seraient pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, conformément aux différentes lois votées depuis 2005.



Demande d'approbation
d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)



Articles L. 111-7 et D. 111-19-34 du code de la construction et de l'habitation (CCH)

Cadres 1 et 2 informations nécessaires à l'instruction de la demande d'approbation
Cadre 3 informations nécessaires à la vérification de la demande d'octroi de périodes supplémentaires
Cadres 4 et 5 informations nécessaires à l'instruction de la demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)
Cadre 6 engagement du (des) demandeur(s)

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :		Cadre réservé aux services préfectoraux	
Vous souhaitez demander l'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) pour la mise en accessibilité :		N° de l'Ad'ap : _____	
- d'un seul établissement recevant du public (ERP) sur plusieurs périodes,		Date de réception en préfecture : _____	
- de plusieurs établissements recevant du public (pastorale comprenant ou non des installations ouvertes au public) sur une ou plusieurs périodes,			
- ou d'une (des) installation(s) ouverte(s) au public (OP) sur une période.			
Cette demande vous permet d'accomplir les formalités nécessaires.			
Dans le cas d'un Ad'ap pour un établissement recevant du public sur une, deux ou trois années, veuillez vous reporter au Cerfa 13524			

1. Identité du demandeur et des co-signataires le cas échéant

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le chef de file du suivi du dossier dans le cas d'un co-financement. Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs identités sur papier libre.

Vous êtes un particulier		Madame	Monsieur
Nom, prénom			
Date de naissance			
Vous êtes une personne morale			
Raison sociale et Dénomination	MAIRIE DE CUGES LES PINS		
N° SIRET	211 300 306 000 19		
Représentant de la personne morale	Madame	Monsieur <input checked="" type="checkbox"/>	
Nom, prénom	DESTROST, Bernard		
Date de naissance à défaut de N° SIRET			

2. Coordonnées du demandeur et des co-signataires le cas échéant

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre.

Adresse			
Numéro	Voie Place Stanislas Fabre		
Lieu-dit	Boîte postale		
Code postal	13780	Localité	CUGES LES PINS
Si le demandeur habite à l'étranger		Pays	Division territoriale
Téléphone fixe	04 42 73 80 11	Portable	
Indicatif si pays étranger			
Adresse électronique	mairie@cuges-les-pins.fr		

impliqués dans cette réforme.

INFORMATION : Une « commission handicap » composée de personnes à mobilité réduite, d'assistantes maternelles, de commerçants, d'éducateurs... se réunit 2 à 3 fois par an pour réfléchir à toutes les améliorations susceptibles d'être apportées dans le village.

**SI VOUS VOUS SENTEZ
CONCERNÉS PAR CE SUJET,
REJOIGNEZ NOUS !**



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, ADRESSEZ-VOUS EN MAIRIE AUPRÈS DE MME ANTONUCCI,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AU HANDICAP
OU DE M. LÉONE, AGENT COMMUNAL RÉFÉRENT AU HANDICAP, AU 04 42 73 83 57.**



20 ans d'Entraide



L'entraide 13 a tenu à remercier Mme Francine Olivier pour sa présidence à la tête de l'entraide 13, antenne de Cuges depuis 20 ans.

C'est autour d'un beau gâteau et d'un grand bouquet de fleurs que les membres se sont réunis pour célébrer cet anniversaire en présence de la responsable de l'entraide 13 de Ceyreste qui fêtait ses 30 ans au sein de l'association et le responsable de la Penne Sur Huveaune, qui fêtait lui ses 60 ans de bénévolat au sein de l'entraide!

Marche nordique

L'ancienne section de marche nordique de l'association Rando découverte est devenue l'association Marche nordique Cuges «MNCuges».

Les séances sont réalisées par un animateur diplômé : le lundi de 14 h à 16 h, lieu de RDV au jardin de la ville, le mercredi et le vendredi de 18 h à 20 h, lieu de RDV à l'école MOLINA. Infos : 06 29 89 79 06

CCFF

Le vendredi 9 octobre 2015 s'est tenue, en présence du maire Bernard Destrost, une réunion des membres du CCFF pour la réorganisation de ce comité.

Au cours de cette séance, la candidature de Monsieur Maurice Pesoli, en qualité de responsable, a été proposée par monsieur le Maire et a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

Ce comité, composé de bénévoles, participe tout au long de l'année et notamment pendant la saison estivale à la prévention des risques d'incendie dans nos collines.

Toutes les bonnes volontés pour rejoindre ce groupe seront accueillies favorablement. Pour ce faire, il suffit de se faire connaître en mairie ou auprès de son responsable.



Profitons de l'occasion pour vous dire que Gonzague Espanet a été remercié le 7 février dernier par le préfet de la région PACA pour son engagement et sa disponibilité durant 40 ans auprès du CCFF. Merci à lui.

Sophrologie



L'Association de Sophrologie de la Ste Baume propose l'achat d'un carnet de 10 tickets pour les personnes qui ont des emplois du temps compliqués mais qui souhaitent pratiquer la sophrologie de façon ponctuelle.

Cours collectifs les lundis de 18h45 à 20h et les mardis de 9h à 10h15 en salle d'art plastique, séance individuelle sur RDV. Pour tous renseignements : 06 11 79 86 73.

Foyer rural

Dimanche 22 novembre 2015 à 12h salle des Arcades nous fêterons le beaujolais nouveau.

Menu : Apéro, saucisse et andouillette au confit d'oignons, pomme de terre vapeur sauce au diable crème brûlée.

Participation 20€ inscription et paiement avant le 9.11.2015. Renseignements: 09.51.33.95.04.



Club de l'âge d'or

VIDE-GRENIER

N'oubliez pas le 15 novembre, le club organise un vide-grenier aux Arcades à partir de 8h. 15€ l'emplacement. Les inscriptions sont toujours possibles.

CHATAIGNES

Le club organise son après-midi chataignes le vendredi 20 novembre à 14h30 aux Arcades. Inscriptions au club. Info au 04 42 73 94 43. Club ouvert les mardis et jeudis

Cugistoria

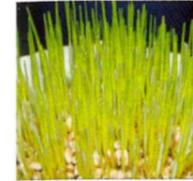


Comme tous les ans depuis 2003, Cugistoria participera au marché de Noël, les 28 et 29 novembre, dans la salle des Arcades.

Les Cugistoriens espèrent vous y rencontrer et vous présenter leur nouvelle publication, « Cuges 39-45 », éditée à l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.



Vente de blé



La PEEP organise une vente de blé au profit des écoles du village. Vous trouverez les petits sachets confectionnés par les enfants de maternelle au Carrefour Contact, au SPAR et à la médiathèque. Merci de votre générosité

UNC

L'assemblée générale de l'UNC se tiendra samedi 7 novembre à 10h à la salle du club de l'âge d'or. Ordre du jour : bilans moral et financier et prévisions 2016. Nous vous attendons nombreux !

Paroisse

Vendredi 13 novembre - 18h : Assemblée Générale des Amis de Saint Antoine dans la salle paroissiale
Samedi 14 novembre - 19h30 : Repas «aux saveurs d'ailleurs» dans la salle paroissiale
Samedi 21 novembre - 18h30 : Messe des familles
Samedi 28 novembre - 11h : Messe à la chapelle saint Antoine

EVEIL À LA FOI

Prochaine rencontre le mardi 1^{er} décembre.

CATÉCHISME

Tous les mardis de 15h45 à 17h0. Inscriptions aux heures de catéchisme.

«Samedi Jésus» le 21 novembre de 14h à 18h : grand jeu, goûter, préparation de la messe des familles de 18h30.

AUMÔNERIE

Rencontres dans le collège Jean de la Fontaine tous les vendredis de 12h à 13h.

Début de la préparation à la Profession de Foi et à la Confirmation le samedi 14 novembre de 10h à 11h30 à Gémenos

Table Ouverte pour les collégiens le vendredi 27 novembre à Gémenos.

LYCÉENS ET ÉTUDIANTS

Table ouverte le samedi 21 novembre à Cuges.

FORMATION POUR ADULTES

Lecture et commentaires de l'encyclique «La joie de l'Évangile», prochaine rencontre le jeudi 12 novembre de 19h15 à 20h30 dans la salle paroissiale.

PERMANENCE DU PÈRE BRUNO

Tous les vendredis de 16h30 à 18h dans la maison paroissiale, 7 boulevard Gambetta.

TABLE OUVERTE À LA MAISON PAROISSIALE : un samedi par mois, à l'issue de la messe à la chapelle Saint Antoine, les personnes qui le veulent se retrouvent à la maison paroissiale pour un pique nique partagé dans une ambiance joyeuse et chaleureuse. Ouvert à tous.

STAND DE LA PAROISSE AU MARCHÉ DE NOËL : vente de livres et petits objets de Noël. Activités manuelles pour les enfants.

Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes de Cuges les Pins, organise le Téléthon 2015. Des animations, en continu, vous seront proposées à la salle

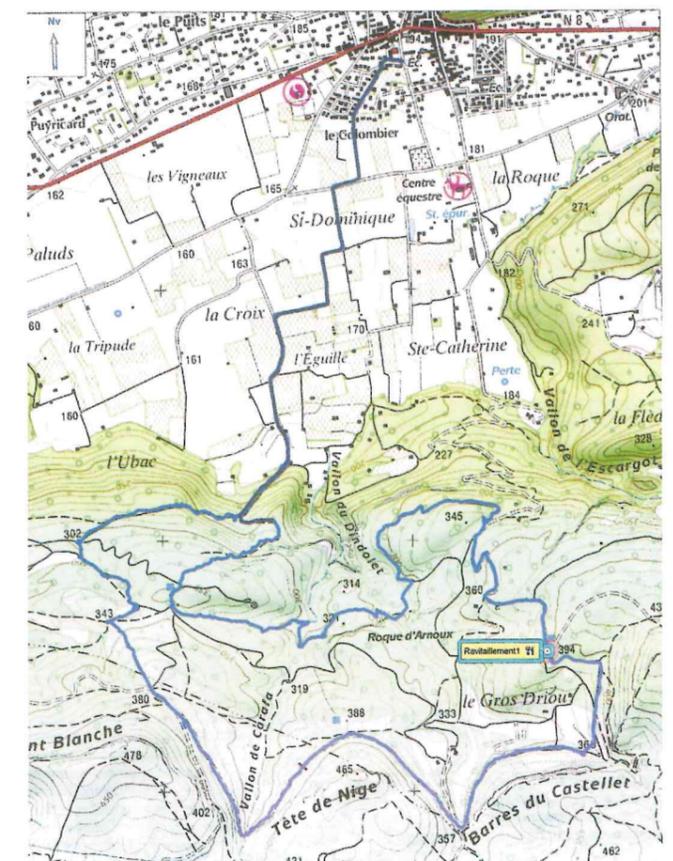
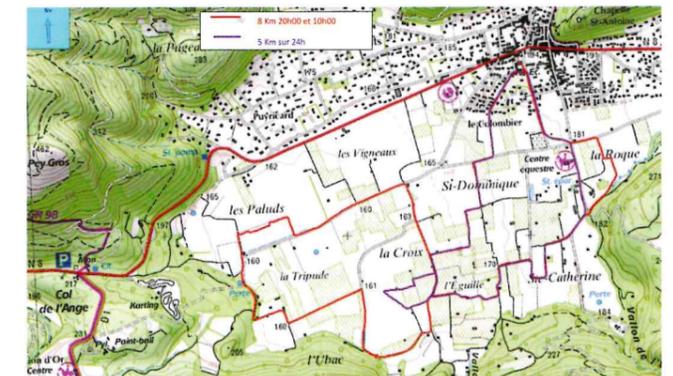
des Arcades à partir du vendredi 4 décembre 2015 de 19h à 24h et samedi 5 décembre 2015 à partir de 6h jusqu'à 19h30. Spectacles, buvette et restauration sur place.

Et aussi, comme l'an dernier, 24h de marche nordique avec trois circuits ouverts également aux randonneurs, sont organisées par l'association marche nordique Cuges.

Inscriptions et renseignements :
randodecouverte-mn@orange.fr ou au 06 29 89 79 06.

Avis aux propriétaires terriens : dans le cadre des 24h de marche nordique, les marcheurs seront dans l'obligation de traverser des propriétés privées.

Si vous êtes propriétaires de l'une des parcelles parcourues, (voir plans ci-dessous) et si vous n'êtes pas d'accord, nous vous prions de contacter dans les plus brefs délais, le service urbanisme de la Commune de Cuges les Pins au 04 42 73 83 57.



RETOUR EN IMAGES



L'inauguration de la vidéo-protection en présence de Bernard Deflesselles, député et Jérôme Orgeas, Maire de la Bédoule



Vacances de la Toussaint au secteur jeunes, rencontre avec les jeunes des autres communes, paintball...



De nombreux exposants étaient venus pour le festival rock au jardin de la ville un dimanche ensoleillé



... et athlétisme !



Initiation à la peinture au point avec les benjamins



Une foule de participants étaient venue bouger à la soirée Zumba organisée par Exaudi



Des enfants bien occupés au centre de loisirs avec basket-ball, tir à l'arc... ils s'éclatent !



Animations pour le fête du PNR à la Celle (83)



Opération nettoyage des courts de tennis



Semaine du goût à la maison des bébés, les enfants sont émerveillés !



TRIBUNE LIBRE

Expression des élus n'appartenant pas au groupe majoritaire

À court d'arguments

Dire que l'opposition est contre tout est une énorme bêtise ... Jugez plutôt :

En 2015 sur 102 délibérations nous avons voté 74 fois pour, 19 fois contre, nous nous sommes abstenus 7 fois et n'avons pas pris part au vote 2 fois.

Pour faire simple 3 fois sur 4 nous avons voté les délibérations avec la majorité.

Qui peut croire avec ces chiffres que nous sommes dans une opposition de principe ?

Une bêtise de plus, aussi grande que celle d'avoir promis que les impôts ne pourraient pas augmenter ...on connaît tous la suite...Remarquez ça c'était surtout une promesse de campagne.

A court d'arguments sur ce sujet comme sur d'autres il semble finalement plus simple d'agiter « l'épouvantail de l'opposition » pour détourner la population du débat politique et des vraies questions.

La ficelle est grosse mais elle ne trompe plus grand monde.

Gérald Fasolino - Mireille Parent - Philippe Coste Fabienne Barthélémy - Antoine Di Ciaccio

Expression des conseillers ne faisant partie d'aucun groupe

Propos d'un conseiller qui a, de son plein gré, quitté la majorité municipale

Pour m'en expliquer, j'ai créé le site internet www.tombstonepost.com

On y trouve aussi des dossiers communaux et des articles :

L'irrigation de la plaine, agriculture...
Les carences municipales sur l'assainissement pluvial.
Les décharges dans la plaine ça continue !
Le public interdit de parole lors des conseils municipaux.
La privatisation de la catnine etc...
Un site qui est loin d'être triste !

André Lambert

Expression des élus appartenant à la majorité municipale

Quelle baffe !

Faute n'est pas d'avoir prévenu l'ancienne majorité depuis la déclaration de transformation du POS en PLU débutée en 2008. De l'avoir alertée sur la fragilité juridique de ce document d'urbanisme, malgré un budget conséquent de 90000 euros . Enfin, après un accouchement laborieux en juin 2013, le PLU de la commune a été annulé par le TA de Marseille le 17/09/2015 et de quelle manière !

Jugée « illégale » la note explicative de synthèse des questions à l'ordre du jour du CM du 27/06/2013 qui consacrait seulement 6 lignes à l'approbation du PLU ...

Jugée « illégale » la constructibilité de certaines zones situées en secteur Nh (naturel), dans lesquelles « une constructibilité limitée doit être respectée » mais qui ne l'a manifestement pas été du fait de la création de « polygones » favorisant le mitage du territoire...

Cette décision du tribunal administratif était inéluctable, plusieurs recours contre le PLU ont été gagnés par les requérants et d'autres sont encore pendants. Tout cela avec des coûts d'avocats et des frais de justice élevés pour la commune. Que nos opposants ne tentent pas de se défausser : il s'agit bien de leur gestion des affaires de la commune qui est dénoncée par ce jugement. Il s'agit bien de l'action du maire de l'époque qui n'hésitait pas à clamer sa « victoire » (un peu prématurée) à l'encontre de la mairie de Riboux et du CIQ quartier Est, osant même leur infliger des « claques » dans des éditos assassins et irrespectueux . Aujourd'hui, il porte avec lui toute la responsabilité de ce désastre, de son arrogance et de son impolitesse ...

Groupe Avec Vous Changeons Cuges.

ON NOUS PRIE DE COMMUNIQUER

• Cherche heures de ménage et/ou repassage. Étant véhiculée, je suis disponible pour faire vos courses ou vous amener à vos rendez-vous etc. : 06 09 58 10 47.

• Chat roux environ 1 an très affectueux perdu, cherche sa maison. Erre chemin de Raphèle depuis fin septembre : 06 16 13 92 92.

• Jeune femme recherche heures de ménages sur Cuges et alentours : 06 49 84 05 01.

• Assistante maternelle agréée dans maison avec jardin, de formation éducatrice de jeunes enfants, titulaire d'une licence de psychologie, ayant 10 ans d'expérience en structure petite enfance, je suis disponible pour accueillir 3 enfants dans le respect de leur rythme et en favorisant au mieux leur éveil et leur développement : 06 11 61 49 17.

• Cabinet Bien-être : pour faire le plein d'énergie et être en pleine forme, le Cabinet Bien-être d'Eline vous propose différents soins & massages énergétiques sur-mesure

adaptés à votre état de santé : Soins Shiatsu, Réflexologie plantaire, massage énergétique du corps, massage du dos, soin du visage, soin des mains et des pieds... Retrouvez les différentes prestations sur : www.soins-holistiques.com (Consultations santé, Thérapie Bien-être, Coaching). Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 10h à 19h : 06 52 53 56 33.

• Toiletteuse diplômée vous propose ses services pour toiletter votre chien : coupe - bain - finition : 06 37 27 99 59.

• Le 11 octobre dernier j'ai jeté dans une poubelle au bout de la rue du chemin de Raphèle un blouson moto qui a été récupéré par quelqu'un. Malheureusement dans le blouson je crois avoir oublié une clé. A la personne qui a récupéré ce blouson, si vous pouviez juste déposer cette clé à la mairie cela m'éviterait bien des soucis ou la déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Merci par avance.

VIE D'AUTREFOIS

ADIEU PLATANES ADIEU OMBRAGES



Un ombrage qui s'étirole, un cercle vert tracé par la main de l'homme, et la sanction est tombée. Dans quelques semaines, ou quelques mois au plus, dans un fracas de tronçonneuses et de branches s'écrasant au sol, notre beau platane, qui a offert durant plus d'un siècle son ombre à des générations sera détruit en moins de 20 minutes et ira rejoindre ses confrères déjà massacrés.

DES PLATANES À LA PLACE DES MÛRIERS ET ORMEAUX

C'est en 1751 que le procureur de Provence donne l'ordre de planter des mûriers sur le nouvel alignement de la route dans la plaine, avec défense d'en prendre les feuilles pendant 10 ans. (C'était l'époque de l'élevage du vers à soie, grand consommateur de feuilles de mûrier).

Dans le boulevard, c'étaient des ormeaux qui apportaient leur ombre bienfaitrice. Un peu moins d'un siècle plus tard, les mûriers furent victimes de la maladie, et les ormeaux du boulevard durent être abattus car couverts de chenilles.

Ce fut donc à la fin du 19^e siècle que l'on entra dans l'aire du tout platane. Tout au long de la nationale, dans le boulevard, dans la cour de l'école, Cuges comme toute la France se couvrit de platanes. Un savant travail de caniveau réalisé en pavés leur apportait au pied l'eau des fontaines qui coulaient continuellement ; l'amendement organique n'était pas oublié avec, tous les soirs, le vidage des tinettes qui s'écoulaient ainsi des deux cotés du village. Un traitement de choix qui permit à nos platanes

de nous offrir, de juin à septembre, une voûte de verdure tout au long de la traversée de notre village.

Mais les platanes, c'était aussi à l'automne, ces tas de feuilles qui servaient de terrain de jeu aux enfants avant d'être brûlées et se consumer lentement en dégageant cette fumée acre typique des journées d'automne, sans oublier leur fruit qui servait de projectiles. L'hiver c'était au tour des élagueurs d'entrer en action. Chez nous la famille Mamino réalisa ce chantier durant des décennies.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR DE LA MONDIALISATION, DES ÉCONOMIES ET DU TOUT SÉCURITAIRE

Les années passèrent et, dans le dernier quart du 20^e siècle, tout s'accéléra. Il était loin le temps où les touristes s'arrêtaient à l'entrée du village pour pique-niquer à l'ombre des platanes. Le trafic automobile s'intensifia et, régulièrement, des voitures vinrent s'enrouler avec plus ou moins de dégâts autour de leurs troncs. De nouveaux trottoirs firent disparaître les caniveaux qui étanchaient la soif de nos beaux arbres, et la solution fut un virus apporté par les troupes américaines et canadiennes qui libèrent notre village. Plus de platanes, plus d'accidents, plus de feuilles à ramasser, plus d'arbres à élaguer la RN8 est devenue la DN8 mais rien n'a changé.

Adieu platanes et merci pour tout ce que vous nous avez apporté.

Édouard Giordanengo



**RENDEZ-VOUS LE
MOIS PROCHAIN !**